CONCOURS ATTACHE D' ADMINISTRATION HOSPITALIERE

Posté par: formations-concours Publiée le : 2/9/2008 16:56:00

Missions : Les attachés d'administration hospitaliÃ"re forment un corps de catégorie A de la fonction publique hospitaliÃ"re. Ils exercent leurs fonctions dans les établissements publics de santé.Ils participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en Å"uvre des décisions prises dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire et social. Ils peuvent se voir confier des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités, notamment dans les domaines des admissions et des relations avec les usagers, de la gestion des ressources humaines, de la gestion des achats et des marchés publics, de la gestion financiÃ"re et du contrà le de gestion. Ils peuvent également assurer la direction d'un bureau ou d'un service. Â

CONCOURS CONDITIONS D'INSCRIPTION L' attaché d' administration hospitaliÃ" re est recruté par concours national ouvert aux candidats âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l' année du concours et titulaires d' un diplà me national sanctionnant un deuxià me cycle d' études supérieures ou d' un diplà me de l' enseignement technologique homologué au moins au niveau II.Les ressortissants de la Communauté européenne autre que la France ou d' un autre Etat partie à l' accord sur l' Espace économique européen peuvent également présenter ce concours. Une commission étudie les demandes d' équivalence de diplà me présentées. NATURE DES EPREUVES Epreuves écrites d' admissibilité (centres régionaux) Dissertation sur un sujet portant sur les grands problà mes politiques, économiques et sociaux contemporains (Durée 4h â€" Coefficient 4). Composition portant sur l' une des matià res suivantes (Durée 3h â€" Coefficient 3)Â:

- Droit public
- Législation socialeRédaction d'une note à partir d'un dossier portant sur les problèmes d'organisation et de gestion dans le domaine sanitaire et social (Durée 3h Coefficient 3).

Epreuves orales d'admission (Paris) £ntretien avec les membres du jury ayant pour point de départ soit les réflexions du candidat sur un sujet, soit le commentaire d'un texte portant sur les problèmes sanitaires et sociaux contemporains (Durée 20 mn – Préparation 20 mn – Coefficient 4).Interrogation sur la matière qui n'a pas été choisie pour la deuxième épreuve d'admissibilité (Durée 15 mn – Préparation 15 mn – Coefficient 3)Epreuve facultative de langue comportant la lecture et la traduction d'un texte ainsi qu'une conversation dans l'une des 4 langues étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien (Durée 15 mn – Coefficient 1)Â

CARRIERE Les candidats admis à l'issue du concours de recrutement des attachés d'administration hospitaliÃ"re sont nommés sur un établissement en fonction de leur rang de classement. L'affectation est nationale.La titularisation intervient aprÃ"s l'année de stage par décision de l'autorité de nomination et aprÃ"s avis de la commission paritaire compétente.Le corps des attachés d'administration hospitaliÃ"re comporte 3 gradesÂ: Attaché de classe normale (12 échelons).Attaché principal de 2Ã"me classe (6 échelons). Attaché principal de 1Ã"re classe (4 échelons).Â

REMUNERATION Traitements mensuels nets au 1er janvier 2002 (hors indemnités) :Attaché

de classe normale stagiaire Â: 1393,05 â, \neg - 12à me échelon Â: 2565, 94 â, \neg . Attach é principal de 2à me classe 1er échelon Â: 1905,45 â, \neg - 6à me échelon Â: 2690,00 â, \neg Attach é principal de 1à re classe 1er échelon Â: 2782,11 â, \neg - 4à me échelon Â: 3130,37 â, \neg .